



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
2300 Avenue des Moulins 34185 MONTPELLIER

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

2300 Avenue des Moulins 34185 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

À l'assemblée générale de l'association GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 31 janvier 2024

KPMG SA

Nicolas BLASQUEZ

Associé

BILAN ACTIF

	2022/23			2021/22
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 816 331	3 655 900	160 431	180 746
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	41 100	8 908	32 192	44 430
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>3 857 431</i>	<i>3 664 807</i>	<i>192 623</i>	<i>225 176</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 806 521	2 429 812	376 709	567 908
Autres immobilisations corporelles	5 760 345	4 845 450	914 895	1 035 189
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	150 812		150 812	150 812
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>8 717 678</i>	<i>7 275 262</i>	<i>1 442 416</i>	<i>1 753 910</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	479 750		479 750	136 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	50 600		50 600	50 600
Prêts	1 209 846	78 453	1 131 393	1 185 095
Autres immobilisations financières	89 118		89 118	86 612
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>1 829 315</i>	<i>78 453</i>	<i>1 750 861</i>	<i>1 458 307</i>
ACTIF IMMOBILISE	14 404 423	11 018 523	3 385 900	3 437 393
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	164 657		164 657	165 963
Clients et comptes rattachés	18 366 082	1 340 153	17 025 929	15 263 407
Autres créances	3 827 510	107 298	3 720 212	2 874 545
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>22 358 249</i>	<i>1 447 451</i>	<i>20 910 798</i>	<i>18 303 916</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	2 258 673		2 258 673	8 644 726
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>2 258 673</i>		<i>2 258 673</i>	<i>8 644 726</i>
Charges constatées d'avance	1 864 165		1 864 165	1 627 961
ACTIF CIRCULANT	24 616 923	1 447 451	23 169 472	26 948 642
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 885 511	12 465 974	28 419 537	32 013 995

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2022/23	2021/22
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 594 498	2 461 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 907	133 498
<i>Total situation nette</i>	<i>2 624 405</i>	<i>2 594 498</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 624 405	2 594 498
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	185 292	271 863
Provisions pour charges	1 479 476	1 354 267
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 664 768	1 626 130
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	565 336	1 317 077
Emprunts et dettes financières divers	500	500
<i>Total dettes financières</i>	<i>565 836</i>	<i>1 317 577</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	615 223	1 099 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 348 842	4 231 975
Dettes fiscales et sociales	5 513 783	4 817 506
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>10 477 848</i>	<i>10 148 519</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 940	5 940
Autres dettes	255 393	757 589
<i>Total dettes diverses</i>	<i>261 333</i>	<i>763 529</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	12 825 346	15 563 743
DETTES	24 130 364	27 793 368
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 419 537	32 013 995

COMPTES DE RESULTAT

	2022/23			2021/22
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	46 717		46 717	23 019
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	42 167 002		42 167 002	43 989 471
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	42 213 719		42 213 719	44 012 491
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 811 579	2 505 996
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			683 515	527 728
Autres produits (1) (11)			180 695	212 971
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			45 889 508	47 259 186
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			28 987	14 901
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			16 942 445	16 907 057
<i>Total charges externes</i>			<i>16 971 431</i>	<i>16 921 958</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			89 360	166 098
Charges de personnel				
Salaires et traitements			18 631 384	17 751 861
Charges sociales (10)			8 616 845	8 104 130
<i>Total charges de personnel</i>			<i>27 248 229</i>	<i>25 855 991</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			863 928	1 320 751
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			47 738	136 518
Dotations aux provisions pour risques et charges			188 020	21 594
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 099 686</i>	<i>1 478 863</i>
Autres charges (12)			3 094 648	2 423 657
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			48 503 355	46 846 567
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 613 847)	412 618
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			3 683	4 966
Reprises sur provisions et transferts de charges				18 682
Différences positives de change			4 064	623
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			7 747	24 271
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			67 850	
Intérêts et charges assimilées (6)			294 500	299 791
Différences négatives de change			9 566	8 129
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			371 915	307 920
RESULTAT FINANCIER			(364 168)	(283 649)
RESULTAT COURANT			(2 978 015)	128 969

COMPTES DE RESULTAT (Suite)

	2022/23	2021/22
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 550	72 222
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 075 420	21 532
Reprises sur provisions et transferts de charges	164 195	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 244 165	93 754
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	221 429	19 876
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 814	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	236 243	19 876
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 007 922	73 879
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		69 350
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	49 141 420	47 377 211
TOTAL DES CHARGES	49 111 513	47 243 712
BENEFICE ou PERTE	29 907	133 498

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 182 064

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 1 941 095

Annexes

ANNEXE DES COMPTES

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Préambule

L'association Groupe Sup de Co Montpellier (ci-après MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL) a été constituée le 10 décembre 2012.

1. Faits caractéristiques

A. *Rappels*

Jusqu'en décembre 2012, Montpellier Business School était un service géré de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier. Il constituait un établissement d'enseignement supérieur au commerce, à la gestion et au management.

Le développement des activités dans un contexte d'intense concurrence internationale, la multiplication des échanges avec les entreprises, ont incité la CCI de Montpellier à ouvrir la gouvernance à d'autres partenaires susceptibles d'accroître son rayonnement national et international. C'est en ce sens que le 10 décembre 2012, l'Association GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER, a été constituée.

B. *Premier exercice*

En date du 10 décembre 2012, l'assemblée générale a défini la date de clôture de l'exercice social qui s'étend du 01 septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. Conformément aux dispositions définies par l'ANC (Autorité des normes comptables), le premier exercice a dérogé à cette règle, ainsi celui-ci a eu une durée exceptionnelle de 8 mois et 20 jours, soit du 10 décembre 2012 au 31 août 2013.

C. *Présent exercice*

Le présent exercice a démarré le 01/09/2022 pour se terminer le 31/08/2023.

2. Evénements survenus en 2022/2023

- **Membres de la gouvernance**

- Pauline Alleaume, a rejoint le Conseil d'administration en tant que représentante des étudiants de MBS.

Plan stratégique 2020-25

Montpellier Business School poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique qui avait été ^{5/27} ~~adopté~~ en mars 2020.

Co-construit avec les parties prenantes de l'École sur ses valeurs en réponse aux besoins de transformation des organisations, il présente un plan de développement avec une croissance durable de ses effectifs soutenue par le déploiement de nouveaux programmes portant sur les thématiques de transition numérique et écologique et le développement d'activités postbac en France et à l'international.

- **Accreditations et labels**

En avril 2023, MBS obtient le renouvellement de l'accréditation AMBA et son attribution à la 1ère année du programme Digital Executive MBA. Les programmes Executive MBA et PGE sont accrédités AMBA dont le programme MBA pour la première fois depuis 2012 (Association of Masters of Business Administration). Ils bénéficient également de la durée maximale de 5 ans.

- **Evolutions du financement de l'apprentissage**

La loi n°2018-711 dite « loi avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié les modalités de versement de la taxe d'apprentissage et les modes de financements des contrats d'apprentissage.

Depuis 2020, la réforme de l'apprentissage s'est appliquée à la gestion des contrats en alternance sur un exercice complet avec une facturation directe aux organismes agréés par l'état, à savoir les OPCO (OPérateur de COmpétences).

La poursuite, en 2023, par le gouvernement de la prime à l'embauche des alternants en réponse à la crise a contribué au soutien de la politique d'alternance.

L'application, depuis septembre 2022, de la baisse des niveaux de prise en charge par les OPCO limités au coût branche a modifié durant l'exercice la démarche commerciale de MBS auprès des entreprises désormais sollicitées pour compenser ce manque à gagner sur les contrats des alternants.

Dans ce contexte d'évolution du financement de l'apprentissage, MBS enregistre une baisse de ses effectifs alternants de 11,2% et passe de 1659 à 1473 alternants.

La baisse est due principalement à la suppression des concours spécifiques d'entrée par l'alternance en 1ère et 2ème année du Programme Grande Ecole, entraînée par l'adhésion de MBS à la banque d'épreuves Ecricome.

Quant à l'effectif des alternants du programme Bachelor, il progresse.

- Programme Grande Ecole : 1214 contre 1441 l'année précédente.
- Programme Bachelor : 259 contre 218 l'année précédente.

Cette année marque la mise en œuvre de Soltea, la plateforme en ligne de répartition du solde de la taxe d'apprentissage. Le développement de cette plateforme a été confié à la Caisse des dépôts. La procédure s'est révélée problématique d'un point de vue opérationnel, entraînant de nombreux signalements de dysfonctionnements de la part des utilisateurs de la plateforme (entreprises, experts-comptables, Opco,...) avec pour conséquence un décalage du calendrier des versements auprès des établissements bénéficiaires dont Montpellier Business School fait partie. Ce décalage a notamment impacté le compte de produit constaté d'avance, en effet, le montant de la collecte perçue lors de l'année académique est enregistré dans ce compte, pour être transféré en produits sur l'exercice suivant. Le montant de la collecte versé en 2022/23 est inférieure de 1 256 273€ comparé à 2021/22.

L'ensemble de ces impacts se traduisent dans les éléments financiers de cet exercice.

- **Progression des effectifs et internationalisation**

Dans un contexte d'inflexion généralisée du marché des candidats aux grandes écoles et de ^{6/27} progressive des recrutements internationaux, les effectifs, tous programmes confondus, enregistrent

une baisse de -2,3 % sur l'ensemble des programmes par rapport à l'année académique précédente pour atteindre 3582 apprenants inscrits contre 3666 apprenants inscrits l'an dernier.

Le Programme Grande École a un effectif de 2380 étudiants contre 2643 à l'année précédente montrant une baisse de 11,1 %.

Le programme Bachelor enregistre une augmentation de 14,6 % avec 1010 étudiants contre 863 l'année précédente.

Les programmes Masters of Science montrent une progression de 21,3 % avec 108 étudiants contre 85 étudiants l'année précédente.

Le programmes DBA compte 41 étudiants inscrits contre 38 l'année précédente.

Le programme MBA compte 22 étudiants inscrits contre 20 l'année précédente.

La politique d'internationalisation se poursuit selon les orientations du plan de développement stratégique afin de permettre aux étudiants de se former et d'évoluer dans un environnement cosmopolite.

Durant l'exercice, le campus a accueilli plus de 991 étudiants internationaux de 93 nationalités différentes.

- **Nouveaux partenariats**

- Avec les entreprises

- Durant l'exercice, les Grands Partenaires ont renouvelé leurs actions et soutien auprès de Montpellier Business School et au travers de sa fondation.

- Trois nouvelles entreprises, AESIO, URBASOLAR et DANONE ont rejoint le club des Grands Partenaires.

- Avec des universités étrangères, business schools et associations internationales

- MBS a établi 13 nouveaux partenariats pour l'échange d'étudiants en transfert de crédits avec des universités ou business schools de renommée internationale situées sur quatre continents.

- Elle a mis en place des programmes de doubles diplômes au niveau Bachelor avec trois universités dont l'excellence académique est reconnue par les grandes accréditations internationales : Kozminski University (Pologne), accréditée AACSB/AMBA/EQUIS, Universiti Utara Malaysia (Malaisie), accréditée AACSB/AMBA, et Pontificia Universidad Javeriana Cali (Colombie), accréditée AACSB.

- Elle compte dorénavant 187 universités partenaires étrangères dont 73% possèdent une ou plusieurs des accréditations suivantes : AACSB, AMBA, EQUIS ou EFMD, soit une progression de 4% par rapport à l'an passé. Sur ces 73%, 37% sont doublement ou triplement accréditées, soit une progression de 3% par rapport à l'an passé.

- MBS a étendu et diversifié son réseau d'Universités Partenaires de Progression (UPP) en signant 9 nouveaux accords de progression dans 8 pays différents : Algérie, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya et Pérou.

- MBS Dakar déploie son offre de formation initiale aux métiers du commerce et du management avec un Bachelor et 3 Masters of Science (MSc), tous reconnus par l'État sénégalais : Bachelor en Administration des Affaires, MSc en Finance, MSc en Marketing, MSc Management de la communication et de la transformation digitale.

- Acteur également de la formation des cadres sénégalais à travers la formation continue, le campus de MBS Dakar dispose d'un Incubateur d'entreprises pour accompagner les entrepreneurs sénégalais.

Avec le développement du campus MBS Dakar, MBS est devenue en juin 2022 Full Member d'AABS, ce qui lui donne un droit de vote à toutes les réunions convoquées par AABS.

- **Activités de recherche**

Forte de ses 8 groupes de recherche, de ses 6 chaires, de son Yunus Centre et d'un corps professoral de plus de 100 enseignants (enseignants chercheurs et professeurs affiliés), MBS continue sa politique dynamique de recherche.

Sur la période, 118 articles ont été publiés pour 321 étoiles avec la contribution de 36 enseignants chercheurs.

La direction de la recherche a aussi orchestré de nombreux événements au travers de son centre IMPACTS sur les enjeux du développement durable et de la RSE. Elle a aussi organisé la 3ème édition des rencontres du Développement Durable accueillies par MBS en octobre 2022 et une série de conférences avec le média The Conversation.

L'activité des chaires de MBS se poursuit avec l'objectif d'intensifier les actions de recherche et de formation et de stimuler le soutien des entreprises grâce au Crédit Impôt Recherche.

En 2023, la chaire « Performance durable des services d'intermédiation » consacrée à l'analyse prospective dans secteur immobilier vient s'ajouter 5 chaires déjà existantes (Finance Sociale et Durable, Entrepreneuriat et Inclusion, Pégase dédiée à l'économie et au management du transport aérien et de l'aérospatial, MIND - Management Inclusif et engagement sociétal et COAST - Communication and Organizing for Sustainability Transformation,).

Le projet Enfasys sur la transition écologique dans le domaine agricole soutenu par un financement européen Horizon Europe ainsi que les projets de recherche ERASMUS et SEVERE se poursuivent.

- **Programme d'investissements**

Montpellier Business School a concentré ses investissements sur des travaux d'entretien des locaux et des infrastructures du campus actuel pour répondre aux exigences RSE ainsi que sur la maintenance et l'évolution des systèmes d'information et le renouvellement de matériel et d'équipements informatiques de MBS.

- **Projet de changement de nouveau campus**

L'obtention du permis de construire du nouveau campus en janvier 2023, et la réponse à l'appel d'offres du contrat de promotion immobilière constituent les faits marquants de la période.

Une indemnité de 3 millions d'euros a été consentie à MBS afin de réparer le préjudice lié à la résiliation de la convention temporaire.

La date du déménagement de MBS prévue initialement en 2025 est reportée en 2026.

3. Principes comptables

A. *Principes généraux*

Il est fait application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à titre non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, en accord avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en France, et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire, sur la base de leur durée de vie économique n'excédant toutefois pas la date du 31/08/2026, date prévue pour le futur déménagement de MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL sur un autre campus.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou à leur prix de revient pour les immobilisations produites en interne. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable. Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Immobilisations	Durée d'amortissement
Brevets, licences	de 1 à 3 ans
Installations, Agencements Divers	5 ans*
Matériel et Outillage	5 ans*
Matériel de sécurité	5 ans*
Matériel de bureau, informatique et divers	5 ans*
Smartphones et tablettes	3 ans
Mobilier	5 ans*

**limité par la date de déménagement prévu (31/08/2026)*

C. Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale. Les prêts d'honneur et prêts CCI accordés aux élèves de Montpellier Business School ont été provisionnés à hauteur de 100% du capital restant dû, pour ceux dont l'exigibilité était au 31/08/2023, et pour lesquels les dossiers avaient été remis en cours d'exercice à notre organisme de recouvrement.

9/27

D. Créances clients

Les frais de scolarité des élèves de Montpellier Business School sont facturés en une seule fois pour l'année scolaire N/N+1, lors de la rentrée scolaire en N. différentes modalités de paiements sont

proposées : au comptant dans les quinze jours suivant la facturation, ou paiements échelonnés mensuels, trimestriels sur une durée de 6 à 21 mois selon le cursus.

Le cas échéant, s'ils concernent plusieurs exercices scolaires, ces droits de scolarité sont répartis entre l'exercice sur lequel ils ont été facturés et l'exercice suivant générant la comptabilisation de produits constatés d'avance.

E. Depreciations de l'actif circulant

Les créances de plus d'un an ayant fait l'objet d'une mise en demeure restée sans effet ou de paiements rejetés par la banque sont identifiées comme douteuses et provisionnées à 100%. Les créances sont provisionnées selon les modalités suivantes : lors de l'inventaire, une distinction est faite entre les créances irrécouvrables, les créances douteuses et les autres créances selon le risque de non-recouvrement. Cette analyse s'effectue à partir de la balance âgée nominative clients.

a. Modalités générales

Les provisions clients sont calculées par client et échéance. La provision pour un client est la somme des provisions calculées par échéance.

Définition des échéances

Par souci de cohérence avec les procédures clients, les échéances des créances de Montpellier Business School sont définies au regard des exercices pédagogiques. Elles sont déterminées sur la base de référence de l'exercice référent (ER).

L'exercice référent est défini comme l'année pédagogique en cours. Le tableau des échéances est présenté ci-après :

Base de l'exercice	Echéance comptable de base
Exercice référent	<= 1 an
Exercice référent — 1	De 1 à 2 ans
Exercice référent — 2	De 2 à 3 ans
Exercice référent — 3	> à 3 ans

Définition des taux de provision élèves

Echéance comptable	Taux de Provision Groupe
Relance 1 simple	0
Relance 3 LRAR	100%

Définition des taux de provision entreprises et Opco

Echéance comptable	Taux de Provision Groupe
<= 1 an relance	0
<= 1 an relance LRAR	70%
> à 1 an relance LRAR	100%

b. Modalités de calcul

Les modalités de calcul sont précisées ci-après :

- Calcul des sous-totaux par client et échéance (STCE): Multiplication du solde client par échéance comptable par le taux de provision affectée à la dite échéance.
- Calcul de la Dotation aux Provisions par client (DPC) : Somme des STCE.
- Calcul de la Dotation aux Provisions globale (DPG) : Somme des DPC.

La dotation sur dépréciation des créances clients est de 47 738 € et la reprise est de 501 451€. Ainsi, au 31/08/2023, les provisions inscrites au bilan pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 1 340 153 € en diminution de près de 25 % par rapport à N-1.

F. Les produits constatés d'avance

L'exercice social couvre la période du 1er septembre au 31 août (année académique). De ce fait, les produits reçus au titre de l'année civile (subventions), ceux pour une période couvrant plusieurs exercices (droits de scolarité, financement alternance) et les facturations de droits de scolarité 2023/2024 font l'objet de la comptabilisation de produits constatés d'avance (PCA).

4. La Trésorerie

Les disponibilités correspondent aux liquidités. Les découverts bancaires sont classés dans les emprunts et dettes financières à moins d'un an.

Le niveau des disponibilités passe de 8 644 726 € au 31/08/2022 à 2 258 673 € au 31/08/2023.

5. Les bourses d'excellence / bourses Fondation Groupe

La politique d'égalité des chances de Montpellier Business School se traduit par des aides financières telles que les bourses d'excellence, les bourses Entreprises du mérite, les bourses de la Fondation du Groupe, sous l'égide de la Fondation de France, les Bourses d'études Apprentissage et les monitorats, mais également par le cursus Job alterné et le cursus par apprentissage.

Le dispositif d'attribution de bourses a été validé par le Conseil d'Administration de Montpellier Business School afin d'appuyer la politique sociale de l'Institution.

Les bourses d'excellence sont attribuées par le conseil social de Montpellier Business School en première ou deuxième année d'études, sous condition de remplir les critères de sélection (analyses réalisées par FACE Hérault sur la base de critères communément admis). Ce dispositif permet ainsi aux étudiants qui en bénéficient d'effectuer tout ou partie de leur cursus au sein de leur programme sans acquitter de droits de scolarité.

La bourse est annuelle et reconductible. Selon son programme d'études, l'étudiant bénéficiaire pourra être reconduit s'il obtient des résultats académiques satisfaisants (validation de toutes les matières sans indulgence du Jury) et s'il fait preuve d'un comportement exemplaire.

Les bourses d'excellence ainsi que les bourses Fondation octroyées par Montpellier Business School à ses étudiants sont comptabilisées en « autres charges de gestion » pour 479 760€ en 2022-2023.

6. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées de quatre dossiers déclarés, le montant total des provisions est de 174 673 € au 31/08/2023. Ce montant a été estimé au mieux des éléments connus par l'association à la clôture des comptes et ajusté par rapport aux jugements rendus en première instance.

Depuis 2020, nous intégrons les engagements de retraite des salariés de Montpellier Business School. Sur la base d'une évaluation actuarielle, le montant des engagements de retraite s'élève à 1 479 476€.

Cette évaluation a été calculée par le cabinet SPAC Actuaire au 31/08/2023 dans le respect des principes comptables français, et en particulier de la recommandation n°2013-R02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les salariés de l'association perçoivent des indemnités de fin de carrière selon deux régimes différents :

- Les salariés ayant été transférés à l'association dans le cadre de l'accord d'adaptation du 20 décembre 2012, qu'ils aient été statutaires ou non bénéficient des indemnités calculées en fonction du Statut des personnels des CCI et du Règlement intérieur du personnel de la CCI de Montpellier selon le tableau ci-dessous :

Ancienneté	Indemnité
Entre 1 et 10 ans d'ancienneté	1 mois de salaire
Entre 11 et 20 ans	2 mois de salaire
Entre 21 et 30 ans	3 mois de salaire
Supérieur à 31 ans	4 mois de salaire

- Les salariés ayant été recrutés par l'association après le 1er janvier 2013 bénéficient des indemnités de fin de carrière prévues dans la convention collective nationale de l'Enseignement Privé Hors Contrat (EPHC, IDCC 2691) selon le tableau ci-dessous :

Ancienneté	Indemnité
Entre 2 et 10 ans	0,5 mois de salaire
Entre 11 et 15 ans	1 mois
Entre 15 et 20 ans	1,5 mois
Entre 20 et 25 ans	2 mois
Au-delà de 25 ans	3 mois

Les hypothèses économiques retenues sont les suivantes :

- Taux de progression des salaires inflation comprises (2.5%)
- Taux de charges sociales (51%)
- Table des droits collaborateurs ayant bénéficié de l'accord d'adaptation pour le transfert des personnels

Les hypothèses démographiques retenues sont les suivantes :

- Table de mortalité : INSEE 2017 – 2019 par sexe
- Age de départ à la retraite : L'âge de départ en retraite est fixé en ajoutant à l'âge de début de carrière le nombre de trimestres nécessaires pour liquider la rente sécurité sociale sans abattement sans pouvoir être inférieur à l'âge d'ouverture de droit. La réforme des retraites, votée en avril 2023, est prise en compte au 31 08 2023. Par ailleurs, les carrières longues ont été intégrées dans la mesure où les conditions se sont largement assouplies, elles concernent beaucoup plus de salariés, notamment en raison de l'ajout d'un cas pour les salariés ayant commencé leur carrière avant 21 ans.
- Taux de mobilité : La loi de mobilité est décroissante avec l'âge de l'individu. Les taux de mobilité retenus ont été mis à jour cette année sur la base des démissions observées sur les 5 dernières années. Les nouvelles tables anticipent 8 démissions sur les 12 prochains mois, ce qui représente un taux annuel moyen de mobilité de 2,5 % des effectifs. Sur l'exercice 2022-2023, 13 sorties ont été dénombrées, dont 1 départ en retraite, 5 ruptures conventionnelles et 7 démissions.
- Le taux d'actualisation utilisé est de 3.70 %.

7. Les engagements financiers

La caution concernant le programme Erasmus 22/23 a été obtenue et signée le 16 août 2022 pour un montant de 250 970€.

8. Les honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes de l'association GSCM figurant au compte de résultat de l'exercice 2022-2023 s'élève à 38 148 € pour l'ensemble de leur mission (établi en application des articles 2 et 3 du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 relatif aux Commissaires aux Comptes).

9. Exonération Impôt sur les Sociétés (IS)

En sa qualité d'association à but non lucratif et d'établissement d'enseignement supérieur de formation et de recherche, Montpellier Business School est exonérée d'IS sous réserve de respecter les critères de non-lucrativité. Montpellier Business School est également exonérée de TVA, de taxes sur les salaires, de taxe d'apprentissage, de Contribution Economique Territoriale.

Un secteur lucratif a été créé pour les activités de la formation professionnelle continue non diplômante, de prestations d'études et de location de salle.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022/23	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022/23	Acquisitions courant 2022/23
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 743 804		154 528
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	3 743 804		154 528
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 788 337		18 184
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	2 496 819		37 675
- Matériel de transport	2 750		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 872 704		350 397
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	150 812		
<i>Total immobilisations corporelles</i>	8 311 422		406 255
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	136 000		343 750
Autres titres immobilisés	50 600		
Prêts et autres immobilisations financières	1 282 311		16 654
<i>Total immobilisations financières</i>	1 468 911		360 404
TOTAL GENERAL	13 524 137		921 188

	Diminutions		Valeur brute fin 2022/23	Valeur d'origine
	Virements courant 2022/23	Cessions courant 2022/23		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 902		3 857 431	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	40 902		3 857 431	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 806 521	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			2 534 494	
- Matériel de transport			2 750	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			3 223 101	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			150 812	
<i>Total immobilisations corporelles</i>			8 717 678	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			479 750	
Autres titres immobilisés			50 600	
Prêts et autres immobilisations financières			1 298 965	
			1 829 315	
	40 902		14 404 423	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2022/23	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022/23
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 518 628	146 179		3 664 807
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	3 518 628	146 179		3 664 807
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	2 220 429	209 383		2 429 812
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	2 037 105	222 624		2 259 729
- Matériel de transport	1 149	427		1 575
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 298 830	285 316		2 584 146
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	6 557 513	717 749		7 275 262
TOTAL GENERAL	10 076 141	863 928		10 940 069

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2022/23	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022/23
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	111 863	62 811				174 673
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>111 863</i>	<i>62 811</i>				<i>174 673</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 354 267	125 209				1 479 476
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 354 267</i>	<i>125 209</i>				<i>1 479 476</i>
Autres provisions pour risques et charges	160 000	14 814			164 195	10 619
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 626 130	202 834			164 195	1 664 768
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	10 604	67 850				78 453
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	1 793 866	47 738			501 451	1 340 153
Autres provisions dépréciations	107 298					107 298
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 911 767	115 588			501 451	1 525 904
TOTAL GENERAL	3 537 897	318 421			665 646	3 190 672
Dont dotations et reprises d'exploitation		235 758			501 451	
Dont dotations et reprises financières		67 850				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		14 814			164 195	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	1 209 846	1 037 753	172 093	1 195 699
Autres immobilisations financières	89 118	89 118		86 612
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>1 298 965</i>	<i>1 126 872</i>	<i>172 093</i>	<i>1 282 311</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	871 934	871 934		937 077
Autres créances clients	17 494 148	17 494 148		16 120 196
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	16 243	16 243		21 352
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 375	67 375		66 579
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	62 050	62 050		26 482
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	813 875	813 875		593 700
Débiteurs divers	2 867 967	2 867 967		2 273 731
<i>Total actif circulant</i>	<i>22 193 592</i>	<i>22 193 592</i>		<i>20 039 117</i>
Charges constatées d'avance	1 864 165	1 864 165		1 627 961
TOTAL DES CREANCES	25 356 722	25 184 629	172 093	22 949 388
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	565 336	565 336			1 317 077
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	500	500			500
Fournisseurs et comptes rattachés	4 348 842	4 348 842			4 231 975
Personnel et comptes rattachés	2 738 377	2 738 377			2 421 300
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 352 420	2 352 420			2 132 020
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	82 467	82 467			33 823
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	340 520	340 520			230 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 940	5 940			5 940
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	255 393	255 393			757 589
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	12 825 346	12 825 346			15 563 743
TOTAL DES DETTES	23 515 141	23 515 141			26 694 330
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		565 836			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022/23	2021/22
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 083 969	1 430 884
Autres créances	76 875	80 383
<i>Total créances</i>	<i>2 160 844</i>	<i>1 511 267</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	2 160 844	1 511 267

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022/23	2021/22
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	615 223	1 099 038
<i>Total dettes financières</i>	<i>615 223</i>	<i>1 099 038</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018 150	1 886 099
Dettes fiscales et sociales	4 011 683	3 572 914
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>5 029 832</i>	<i>5 459 013</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 940	5 940
Autres dettes	71 665	98 498
<i>Total dettes diverses</i>	<i>77 605</i>	<i>104 438</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	5 722 660	6 662 489

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2022/23	2021/22
ACTALIANS / OPCO – REMBOURSEMENT FORMATIONS	-11 304	29 316
REMBOURSEMENTS BOURSES ET DIVERS (FDF)	12 945	17 314
AVANTAGE EN NATURE	7 299	4 800
HUMANIS PREVOYANCE	157 231	74 542
PRISE EN CHARGE AKTO	15 892	30 678
TOTAL	182 064	156 650

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2022/23	2021/22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés	164 195	
Pénalités et amendes fiscales et pénales	31 670	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées	13 145	
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	209 009	19 876
Charges sur exercices antérieurs	12 420	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	14 814	
Total des charges exceptionnelles	236 243	19 876

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2022/23	2021/22
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes	4 550	
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	4 550	591
Produits sur exercices antérieurs		71 631
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation	3 075 420	
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	3 075 420	21 532
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	164 195	
TOTAL	3 244 165	93 754

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - Erasmus (01/06/22-31/07/24)	250 970					250 970
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : -						
-						
-						
TOTAL	250 970					250 970

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : -						
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : -						
-						
-						
TOTAL						

EFFECTIF AU : 31/08/2023

Catégories	Effectif salarié		Effectif mis à disposition		Total	
	2022/23	2021/22	2022/23	2021/22	2022/23	2021/22
Cadres	250	243			250	243
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens	89	98			89	98
<u>Autres :</u>						
- Apprentis	7				7	
TOTAL	346	341			346	341

ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

Postes	2022/23			Total	
	Entreprises liées	participation	Total	Total Bilan	2021/22
Immobilisations financières					
Avances et acomptes sur immobilisations				150 812	
Participations				479 750	
Créances rattachées à des participations					
Prêts				1 131 393	
<i>Total immobilisations financières</i>				<i>1 761 955</i>	
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes				164 657	
Créances clients et comptes rattachés				17 025 929	
Autres créances	741 000		741 000	3 720 212	593 700
Capital souscrit appelé non versé					
<i>Total créances</i>	<i>741 000</i>		<i>741 000</i>	<i>20 910 798</i>	<i>593 700</i>
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit				565 336	
Emprunts et dettes financières divers				500	
Avances et acptes reçus sur commandes en cours				615 223	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				4 348 842	
Autres dettes				255 393	
<i>Total dettes</i>				<i>5 785 294</i>	
BILAN	741 000		741 000	28 458 048	593 700
Éléments financiers					
Produits de participation					
Autres produits financiers				7 747	
Charges financières				371 915	
<i>Total éléments financiers</i>				<i>(364 168)</i>	
Autres					
<i>Total autres</i>					
COMPTE DE RESULTAT				(364 168)	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
MBS DAKAR – CLOTURE 31/12/22	40 000		90	36 000	36 000			362 824	14 648	
MBS INVEST – CLOTURE 31/08/23	100 000		100	100 000	100 000				(6 515)	
SCI MBS – CLOTURE 31/12/23	3 125 000		11	343 750	343 750			NC	NC	

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	38 148
Autres honoraires	
TOTAL	38 148